



## Conseil municipal N° 03/2020 du 23.05.2020

Convocation en date du 18 mai 2020

Affichée le 18 mai 2020

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BAISE METRAL-GROGNET Elisabeth	X						
BERTHOMIEU Stéphane	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						
<b>Total</b>	<b>15</b>						

Légende : P (Présent) - A (Absent) - E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Public : 3 personnes présentes – 1 personne de la Presse

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 10 heures et 30 minutes par Monsieur le Maire.

Mme TOMAS Sandrine est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

- **Installation du Conseil Municipal**
- **Election du Maire**
- **Détermination du nombre d'adjoints**
- **Elections des Adjoints**
- **Lecture de la charte de l'élu local (L2121-7 du CGCT)**

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur André COLLON, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

### ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents, Monsieur Jean-Pierre RIBAUT, a pris la présidence de l'assemblée, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal et les a invités à procéder à l'élection du Maire.

Un candidat s'est présenté : Monsieur Stéphane BERTHOMIEU.

Après un seul tour de scrutin, à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Monsieur Stéphane BERTHOMIEU 14 bulletins « POUR », 1 bulletin « BLANC »

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU est élu Maire

## **ELECTION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU prend la présidence de l'assemblée et demande de se prononcer sur le nombre d'adjoints à élire, ce nombre ne pouvant pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4.

Au vu de ses éléments, le conseil municipal fixe à 3 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 1<sup>ER</sup> Adjoint.

Un candidat s'est présenté : Monsieur Jean-Pierre RIBAUT.

Après un seul tour de scrutin, à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Monsieur Jean-Pierre RIBAUT, 14 bulletins « POUR », 1 bulletin « BLANC »

Monsieur Jean-Pierre RIBAUT est élu Premier Adjoint.

## **ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Une candidate s'est présentée : Madame Isabelle ROGNARD.

Après un seul tour de scrutin, à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Madame Isabelle ROGNARD, 14 bulletins « POUR », 1 bulletin « BLANC »

Madame Isabelle ROGNARD est élue Deuxième Adjointe.

## **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> Adjoint.

Un candidat s'est présenté : Monsieur Jean-Louis LAISSARD.

Après un seul tour de scrutin, à bulletin secret, le résultat est le suivant :

- Monsieur Jean-Louis LAISSARD, 9 bulletins « POUR », 5 bulletins « BLANC », 1 bulletin « NUL »

Monsieur Jean-Louis LAISSARD est élu Troisième Adjoint.

## **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**

Monsieur Stéphane BERTHOMIEU donne lecture de la Charte de l'Elu Local (L.2121-7 du CGCT) et en remet un exemplaire à chaque membre du conseil.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu vendredi 5 juin 2020 à 20 heures à la salle polyvalente.

N'ayant plus de questions diverses à traiter,

Monsieur le Maire lève la séance à 11 heures et 30 minutes